

Agenda



Tel : 04 75 37 24 04
En cas d'urgence : 06 77 11 21 88
e.mail : mairie.gravieres@wanadoo.fr

- ♦ **25 juin** - Assemblée Générale de l'ACCA (Association Communale de la Chasse Agrée) Salle de Langlade -9 h.
- ♦ **30 juin** - Fête de l'Ecole de Gravières - 16h45.
- ♦ **2 juillet** - Prévention ambroisie - RDV Mairie - 9 h.
- ♦ **5 juillet** - repas champêtre aux Salelles organisé par le club Détente et Loisirs de Gravières - Les Salelles - 12 h.
- ♦ **6 juillet** et tous les jeudis de juillet/août - « Le Petit Marché » des producteurs locaux—terrain de boules de l'auberge de Gravières à partir de 17h.
- ♦ **6 juillet** - Assemblée générale de la Serre aux Livres - Salle de Langlade 18h30.
- ♦ **7 juillet** - Réunion publique—18h30 - salle de la cantine scolaire
- ♦ **8 juillet**—Concert place de la Bibliothèque organisé par l'association des Locaux Locos
- ♦ **9 juillet** - Fête du sanctuaire de Notre Dame de Lourdes - messe à 10h30.

Heures d'ouverture de la mairie de Gravières :

Mardi de 9h30 à 12h30

Jeudi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h

Tel : 04 75 37 24 04

En cas d'urgence : 06 77 11 21 88

e.mail : mairie.gravieres@wanadoo.fr

Proverbe du mois :

« Juin bien fleuri, vrai paradis »

Lettre info n° 12 - juin 2017

Résultats des élections sur notre commune :

Présidentielles

1er tour - 23 avril 2017

	Nbre	%
Inscrits	389	
Abstentions	73	18.77
Votants	316	81.23
Nuls	1	0.26
Exprimés	305	78.41
Blancs	10	2.57

Candidats	Nbre de voix	%
JL. Mélenchon	83	27.21
E. Macron	67	21.97
M. Le Pen	59	19.34
F. Fillon	45	14.75
B. Hamon	23	7.54
N. Dupont-Aignan	12	3.93
J. Lasalle	4	1.31
F. Asselineau	4	1.31
P. Poutou	4	3.31
N. Arthaud	3	0.98
J. Cheminade	1	0.33

Présidentielles

2ème tour - 7 mai 2017

	Nbre	%
Inscrits	389	
Abstentions	134	34.45
Votants	255	69.1
Nuls	3	1.18
Exprimés	249	64.01
Blancs	3	1.18

Candidats	Nbre de voix	%
E. Macron	178	70.08
M. Le Pen	76	29.92

**Monsieur Emmanuel Macron est
élu président de La République
le 7 mai 2017**

Elections Législatives 2017

1er tour - 11 juin 2017

	Nbre	%
Inscrits	389	
Abstentions	134	34.45
Votants	255	69.1
Nuls	3	1.18
Exprimés	249	64.01
Blancs	3	1.18

Candidats	Nbre de	%
M. Peyraud - LREM	59	23.69
A. Joffre - LFI	50	20.08
F. Brun - LR	40	16.06
S. Buis - PS	37	14.86
T. Arzac - FN	19	7.63
G. Vermorel - EEV	18	7.23
C. Daudan - PCF	9	3.61
A. Mollier - DVD	6	2.41
C. Laurent - LO	6	2.41
L. Touzet - DVD	2	0.8
J.P. Méjean - DLF	1	0.4
C. Baldan - UPR	1	0.4
A. Copens - EXD	1	0.4

Législatives

2ème tour - 18 juin 2017

	Nbre	%
Inscrits		
Abtsen-		
Votants		
Nuls		
Exprimés		
Blancs		

Candidats	Nbre de voix	%

VOIRIE—entretien des routes

Le fauchage des routes communales est prévu pour la dernière semaine de juin. Depuis 2014, nous réalisons un fauchage raisonné : un seul passage pas avant la fin juin. La réfection du tablier du pont des Eynès et des abords côté Gravières est en cours.

ECOLE

Pensez à inscrire vos enfants auprès de Mme Goguel, directrice - tel 04 75 37 31 90. Nous vous rappelons que la fête de l'école aura lieu le vendredi 30 juin à partir de 16h45 (sur place).

REUNION PUBLIQUE

Madame le Maire et le conseil municipal vous invitent à une réunion publique le **7 juillet à 18h 30 - Salle de la cantine de l'école ..**

Divers sujets seront abordés dont l'adressage et l'accessibilité des bâtiments communaux.

Piscine Intercommunale de Lablachère

Jusqu'à la fin juin, les horaires sont ceux de l'année scolaire. A partir du 1er juillet et jusqu'au 3 septembre, horaires d'été. Renseignements au 04 75 36 38 80 et sur le site internet www.piscine-laperledeau.com.

Vos cartes d'abonnement aux tarifs préférentiels réservés aux communes adhérentes seront valables cet été :

10 entrées adultes pour 36€

10 entrées enfants pour 24€ - gratuit pour les moins de 4 ans. Les cartes ne seront pas vendues pendant juillet -août.

Achetez ou faites recharger vos cartes d'ici la fin juin. Elles ne sont pas nominatives - elles peuvent donc être utilisées par tous les membres de la famille pendant un an. Pour acheter votre 1ère carte, pensez à vous munir d'un justificatif de domicile ou d'une carte «commune adhérente »disponible en mairie.